

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre, les membres du Comité Syndical se sont réunis à GARLIN, sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	19
Dont suppléants	4
Dont représentés	0
Votants	19
Dont pour	19
Dont contre	0
Dont abstention	0
<i>Date convocation : 15/12/2020</i>	

Membres présents :

Mme AMARE Mélanie, M. BERNADET Mickaël (suppléant de Mme FERRANDO Chantal), M. CANIZARES Yann, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, M. GUIRAUT Jean, M. JONVILLE Bernard (suppléant de M. COUET-LANNES Patrick), M. LABROSSE Pierre, M. LAHORE Christophe (suppléant de Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie), Mme LARROUDE Jacqueline, M. LESCOLE Grégory, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, M. PISSONDE Axel (suppléant de Mme UCHAN Samantha), Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme VOEGELI Noémie

Etaient excusés :

Mme BITAILLOU Françoise, M. COUET-LANNES Patrick, M. DARBO Nicolas, Mme FERRANDO Chantal, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme UCHAN Samantha

Secrétaire de séance : Catherine RODRIGUES

N°2020- H6 : PLAN DE FORMATION MUTUALISE **RAPPORT**

Vu l'avis du Comité Technique Intercommunal en date du 11/12/2020,

Mme la Présidente rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel. Cette obligation a été réaffirmée par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire Est Béarn du Département des Pyrénées-Atlantiques.

A l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire ont décidé de pérenniser cet outil. Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

ADOpte le plan de formation mutualisé.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Michèle PLANTE


SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr

